

## **HCSP, Avis relatif à l'éviction des professionnels positifs au SARS-CoV-2 travaillant en établissements de santé ou en établissements médico-sociaux, 2.04.2021**

02/04/2021

Le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) a été saisi par la Direction générale de la santé (DGS) le 27 mars 2021, celle-ci souhaitant disposer d'une actualisation des recommandations formulées le 14 et 18 janvier 2021. Dans un contexte de progression de la couverture vaccinale chez les professionnels exerçant en établissements de santé (ES) et en établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS), et compte tenu des très fortes tensions observées sur l'offre de soin, le HCSP fournit ici des recommandations concernant l'éviction des professionnels positifs au SARS CoV 2 travaillant en établissements de santé ou en établissements médico-sociaux.